

CODE DE CONDUITE

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE

Responsable de la politique	Directeurs de cycle complémentaire et secondaire
Public concerné	Membres du personnel – Parents – Élèves
Dernière mise à jour	2025
Date de la prochaine révision	2027

Révision et modification de la politique

L'École Libanaise du Qatar se réserve le droit de réviser, de modifier ou de mettre à jour cette politique à tout moment afin d'assurer sa conformité avec les besoins de l'école, les réglementations applicables, les exigences d'accréditation et les meilleures pratiques pédagogiques. Toute révision approuvée prend effet à compter de sa date de publication, sauf indication contraire.

1. OBJECTIFS

L'École Libanaise du Qatar cherche à construire en chaque enfant un amour de l'apprentissage, un sens de la responsabilité, de l'autodiscipline, une image de soi positive, une haute estime de soi et le respect des autres. Nous enseignons et montrons par l'exemple un comportement positif qui comprend une écoute active, une communication constructive, de la collaboration, la résolution de problèmes et le respect mutuel. Il est attendu alors des élèves un comportement qui promeuve leur sécurité, la sécurité des autres dans un environnement propice à l'apprentissage.

2. CONVICTIONS

La discipline à l'école est le fruit d'un effort commun entre le personnel scolaire, les tuteurs et les élèves. Les erreurs étant inhérentes à la croissance et à la maturité, nous aidons nos élèves à réfléchir à propos de leurs erreurs comportementales et les guidons à prendre de meilleures décisions.

Notre politique de conduite reconnaît et récompense les élèves qui montrent un comportement positif. D'un autre côté, elle explique les conséquences / les sanctions d'un comportement indésirable / inapproprié.

3. NORMES ET ATTENTES

A. Normes de conduite de l'élève

Les élèves sont tenus de /d':

- assumer la responsabilité de leur apprentissage.
- suivre les directives de l'adulte en charge.
- être sensibles aux besoins et sentiments des autres.
- respecter les autres.
- utiliser un langage approprié.
- prendre soin des biens scolaires.
- se déplacer en toute sécurité à l'école.
- se conformer aux règles et directives de l'école.
- suivre les règles de sécurité dans les transports scolaires.
- régler les différends de manière pacifique.
- utiliser les moyens technologiques intelligemment et de manière responsable.
- respecter les lois et traditions de notre communauté et de la société qui nous accueille.

B. Attentes à l'égard du corps professoral

Il est attendu du corps professoral de/d':

- s'assurer que les élèves soient en sécurité.
- collaborer avec les directrices de cycle et les parents pour veiller au bon comportement.
- être équitable, cohérent et respectueux.
- promouvoir et renforcer un comportement positif en classe.
- réitérer clairement les attentes à l'égard du comportement.
- critiquer le comportement et non la personne.
- s'efforcer d'être à l'heure pour leur cours.

- livrer des leçons adaptées et planifiées qui répondent aux besoins de tous les élèves.
- suivre les procédures de l'école pour traiter des incidents liés à un comportement inapproprié.
- réprimander en privé plutôt qu'en public.

C. Attentes à l'égard des parents ou des tuteurs

Il est attendu des parents et des tuteurs de/d' :

- collaborer avec le personnel scolaire pour veiller au bon comportement.
- informer le personnel scolaire de toute préoccupation.
- réagir aux inquiétudes exprimées par le corps professoral.
- s'assurer que les élèves arrivent à l'école bien équipés et prêts à travailler.
- s'assurer que les élèves arrivent à l'école à l'heure.
- préserver la réputation de l'école.

4. SYSTEME DE RECONNAISSANCE ET DE RECOMPENSES

L'École Libanaise du Qatar utilise un spectre large de stratégies qui promeuvent un comportement positif et réduisent les occurrences d'un comportement indésirable (cf. Annexe 1). Les récompenses peuvent aller de paroles et gestes d'encouragement à des certificats individuels ou collectifs. Ci-dessous, une description du système de récompenses :

- Le règlement est affiché dans l'école, dans les classes et les cours de récréation.
- Des thèmes mensuels promeuvent un comportement positif et des campagnes de sensibilisation sur le rôle des élèves dans la construction d'un environnement scolaire productif et convivial.
- Un temps est alloué à la réflexion et à la discussion sur des aspects divers du développement social et personnel dont le comportement positif et négatif.
- Un système de récompense de classe est mis en place en fonction de la tranche d'âge (maternelle).
- Des diplômes, cadeaux ainsi que des responsabilités clés sont accordés pour récompenser les comportements positifs (primaire).
- « La star de la semaine » est désignée pour célébrer les exploits (primaire).
- Des assemblées trimestrielles sont tenues au cours desquelles des sujets moraux et sociaux sont évoqués.
- Pour le cycle 1, chaque fois qu'un élève recueille 10 jetons de bonne conduite (enregistrés sur le portail), il recevra un cadeau du directeur de cycle.
- Pour les cycles 2, 3 et 4, chaque fois qu'un élève recueille 10 jetons de bonne conduite (enregistrés sur le portail), il recevra un privilège spécial tel que sauter un devoir, changer de siège en classe, ne pas porter d'uniforme pendant une journée....
- Les jetons de bonne conduite comprennent :
 - Participer avec enthousiasme en classe.
 - Montrer des progrès reconnaissables dans une certaine matière.
 - Aider un élève dans le besoin.
- Aider l'enseignant en classe.
 - Présenter un projet ou un travail manuel pour montrer un effort supplémentaire.

- Faire preuve de civisme.
- Faire preuve d'une grande amélioration de son comportement.
- Terminer brillamment une tâche/un devoir.

5. STRUCTURES DE SOUTIEN ET DE REMEDIATION

Les structures suivantes se trouvent à l'école pour soutenir les élèves au comportement problématique. Le renvoi à ces structures se fait à travers l'enseignant et la directrice de cycle et dans tous les cas avec la participation des parents ou tuteurs.

- **Programme de mentorat**

Les directrices de cycles, leurs assistants et les conseillers scolaires travaillent ensemble pour soutenir et encourager les élèves qui ne répondent pas aux attentes de l'école.

- **Conseillers scolaires**

Les conseillers scolaires travaillent avec les élèves individuellement ou en groupe, en fonction des besoins. Les conseillers évaluent le cas des élèves et déterminent s'ils sont les mieux à même de régler la situation ou s'il est plus adéquat de référer les parents ou tuteurs aux services d'un professionnel extérieur à l'établissement. Ces renvois aux services extérieurs peuvent concerner des problèmes disciplinaires, des évaluations de besoins éducatifs spéciaux ou encore pour un suivi psychologique.

- **Plan comportemental individuel**

Ces plans concernent les élèves qui ont des comportements à risque. Des objectifs leur sont désignés et les interventions de l'école sont indiquées.

- **Conseil disciplinaire**

Des audiences disciplinaires sont requises pour les exclusions de l'école de plus de trois jours ou pour les expulsions. Ces audiences garantissent un traitement équitable de l'élève, en présence du conseiller scolaire, du proviseur, du directeur de cycle, de certains enseignants et éventuellement des parents de l'élève concerné.

6. PROCEDURES RELATIVES AU COMPORTEMENT INACCEPTABLE

L'école dispose d'un code de conduite clair qui décrit les attentes, les infractions et toutes les sanctions applicables. (Voir annexe 2)

Les infractions et les sanctions sont classées par niveau, allant de mineures à très graves. Les sanctions seront décidées après avoir pris en considération l'âge de l'élève, la gravité de l'infraction et la fréquence du comportement sur une certaine période. Les sanctions seront appliquées de manière équitable, et l'exclusion sera utilisée lorsqu'aucune autre alternative n'est disponible.

Le directeur est le seul membre du personnel habilité à prononcer une exclusion **définitive après avoir obtenu l'accord du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**. Dans tous les cas d'exclusion, les parents/tuteurs sont informés par écrit des raisons de l'exclusion et de leur droit de faire appel.

- **Incidents mineurs**

Les incidents mineurs sont énumérés à l'annexe 2. La première fois qu'un élève commet un incident mineur, l'enseignant abordera la question avec lui lors d'une discussion verbale afin de renforcer le comportement approprié, et cet incident initial ne sera pas enregistré sur CampusLive.

Toutefois, à partir du deuxième incident mineur, toutes les sanctions appliquées seront enregistrées par l'enseignant dans le module comportement, et les parents recevront

automatiquement une notification via le portail des parents. Lors de l'enregistrement d'un incident, les enseignants sélectionnent une sanction dans la liste des options disponibles qu'ils jugent appropriée à la situation.

À partir du cinquième incident enregistré, le directeur de cycle est automatiquement informé et prononce une sanction. Passé ce stade, le directeur de cycle a toute latitude pour décider quand intervenir à nouveau. Dans certains cas, si un nouveau type d'incident mineur se produit, le directeur de cycle peut choisir d'attendre un incident ultérieur avant d'appliquer une autre sanction, tandis que dans d'autres cas, en particulier lorsque les incidents sont répétitifs, l'intervention peut avoir lieu plus tôt. Dans tous les cas, les sanctions appliquées par le directeur de cycle doivent augmenter en sévérité au fil du temps.

Les incidents mineurs de chaque élève sont effacés au début de chaque trimestre.

- **Incidents sérieux**

Les incidents sérieux sont traités par l'assistant du directeur de cycle ou le directeur de cycle et sont directement publiés aux parents :

Les actions/sanctions de l'assistant ou du directeur de cycle incluent (le directeur de cycle choisira la sanction qu'il juge la plus appropriée) :

- Discussion avec les enseignants de l'élève
- Rencontre avec l'élève
- Création d'un plan d'action avec le conseiller scolaire
- Contact avec les parents/tuteurs
- Signature par les parents/tuteurs d'un avertissement écrit
- Utilisation d'un carnet de comportement
- Assigner une retenue pendant la pause
- Attribution d'une retenue après l'école
- Exclusion interne de l'élève
- Application de l'exclusion externe (non applicable à l'école maternelle)

A l'école maternelle, l'équipe éducative suit les règles ci-dessus après les premières semaines d'adaptation. Dans le cas où le comportement d'un élève est inapproprié et répétitif, les enseignants, avec le soutien du conseiller scolaire, conçoivent un plan de comportement individuel et le mettent en œuvre pendant six semaines. Si aucun progrès n'est remarqué après ce délai, la direction rencontre les parents ou tuteurs et demande une évaluation externe par un psychologue ou un thérapeute. Les parents ou tuteurs devront partager avec l'école la liste des recommandations du spécialiste et prendre à leur charge toutes les ressources pertinentes qui y sont indiquées.

Dans le cas où aucun progrès n'est remarqué dans le comportement de l'enfant, la réinscription de l'élève au sein de l'école sera suspendue pour de plus amples investigations.

- **Incidents graves**

Ces incidents sont traités par le directeur de cycle, le conseiller scolaire et l'équipe de direction.

Les sanctions possibles sont les suivantes :

- Exclusion interne
- Exclusion externe
- Réinscription en suspens
- Exclusion permanente
- Intervention de la police

7. RAPPORT SUR LE COMPORTEMENT DES ELEVES

Pour les élèves de la EB6 à la ES3, une évaluation sommaire du comportement et de la conduite générale de chaque élève est incluse dans le bulletin scolaire de l'élève à la fin de chaque trimestre. Cette partie comprend :

- un décompte de l'ensemble des jours d'absence de l'élève (notifiés et non notifiés)
- un décompte de l'ensemble des jours de retard de l'élève (notifiés et non notifiés)
- un décompte global des « bonnes nouvelles » de l'élève téléchargées sur le portail
- une évaluation générale de la conduite de l'élève sur une échelle de 1 à 4 dans quatre catégories différentes :
 - Devoirs et travaux en classe
 - Ponctualité et préparation
 - Engagement et participation
 - Comportement et respect

La rubrique utilisée pour l'évaluation ci-dessus est directement liée aux incidents enregistrés sur le portail, comme indiqué ci-dessous :

Note	Incidents Mineurs	Incidents Sérieux / Graves
4	0-3	0
3	4	1
2	5-6	2
1	Plus de 6	Plus de 3

ANNEXE 1

Ci-dessous certaines stratégies jugées utiles pour anticiper les mauvais comportements et promouvoir le bon comportement.

1- Louanges publiques et critiques privées

La reconnaissance publique d'un bon comportement peut être très efficace tout en faisant attention à la sensibilité des élèves par rapport aux éloges (verbaux, non-verbaux, directs ou indirects). D'un autre côté, les critiques doivent être, autant que possible, privées. Réprimander un élève devant ses camarades de classe risque de nuire à l'estime de soi et augmenter les comportements inappropriés, à court ou long terme.

2- Trois positifs avant un négatif

Cette règle est valable pour tout le monde. Avant de critiquer le travail ou le comportement d'un élève, pensez à faire trois contacts positifs au préalable. Ils seront ainsi plus réceptifs à la critique.

3- Reconnaître les sentiments

Un mauvais comportement, particulièrement chez les plus jeunes élèves, peut être un moyen d'attirer l'attention d'un adulte quand ils sont contrariés. Apprendre à reconnaître les sentiments des élèves permet à l'enseignant d'anticiper certaines réactions inappropriées.

4- Offrir un choix

Donner le sentiment d'indépendance aux élèves en les incluant dans la prise de décision, aussi simple soit-elle (choisir par quelle activité commencer par exemple) peut leur permettre de développer leur confiance en eux.

5- Rester cohérent

Quand toute l'équipe éducative agit de manière constante et cohérente, les élèves se sentent en sécurité et n'appréhendent pas les réactions. Ainsi, il est peu probable que des événements déclenchent un mauvais comportement.

6- Montrer par l'exemple

Il est important que les adultes montrent par l'exemple le comportement qu'ils estiment attendre de la part des élèves notamment en termes de respect, de responsabilité, d'équité, de pardon, ou encore de gestion de conflit amicale. Faire face à un comportement difficile peut déclencher des sentiments de colère, d'irritation, de déception ou même de désespoir. Il est préférable toutefois de ne pas communiquer ces sentiments. Les réponses doivent être discrètes, minimalistes et ciblées.

Rester vigilant

Il faut rester vigilant en classe en observant tous les élèves et en anticipant les problèmes. Repérer les élèves déconcentrés et les recentrer avant que leur comportement ne devienne perturbateur.

7- Écouter les élèves

Il faut écouter les élèves et prendre leurs commentaires en considération. Il faut qu'ils sachent qu'ils sont considérés et que leurs préoccupations sont entendues.

8- Maintenir un contact fréquent

Communiquer fréquemment avec les élèves, suivre les tâches qu'ils sont en train de réaliser et soyez attentifs à ceux qui travaillent bien. Les élèves doivent prendre conscience que le bon comportement attire l'attention des enseignants. Les élèves qui ont des difficultés à se concentrer doivent être recentrés fréquemment par l'enseignant qui les guide dans les tâches qu'ils ont à accomplir.

9- Anticiper les comportements perturbateurs

Quand un élève est déconcentré, il faut agir rapidement avant que son comportement ne devienne perturbateur.

10- Ayez conscience de vous-même

Quand on gère un incident, il faut être conscient de /du :

- sa position en classe.
- sa proximité avec les éléments perturbateurs.
- ses expressions faciales.
- son ton de voix.
- sa posture.
- son choix de paroles.
- maintien d'un contact visuel.

11- Souligner les bonnes actions

Il faut souligner et mentionner, chez certains élèves, la moindre action positive pour les motiver à agir mieux.

12- Intervention

Il peut être nécessaire de faire une pause pour mieux retravailler. Cette pause peut se traduire par un moment solitaire hors de classe pour se remettre les idées en place ou encore par une discussion avec un adulte (le conseiller par exemple).

ANNEXE 2

Mineures	Code	Infractions
	1.1	Manquer de soin dans son travail scolaire.
	1.2	Ne pas terminer un devoir.
	1.3	Détériorer les bien d'autrui ou envahir leur espace personnel.
	1.4	Faire des bruits gênants dans les couloirs.
	1.5	S'amuser dans les toilettes.
	1.6	S'amuser dans les couloirs.
	1.7	Parler sans permission.
	1.8	Rire bruyamment pour distraire les autres.
	1.9	Mâcher un chewing-gum en classe.
	1.10	Se mettre debout sur les tables ou les chaises sans permission.
	1.11	Apporter des jouets à l'école sans permission.
	1.12	Copier les devoirs sur un camarade.
	1.13	Ne pas apporter le matériel requis en classe.
	1.14	Ne pas remettre son téléphone le matin.
	1.15	Ne pas suivre les consignes de l'enseignant.
	1.16	Être fréquemment distrait pendant le travail individuel ou en groupe.
	1.17	Éviter les responsabilités dans les travaux de groupe.
	1.18	Montrer un manque d'intérêt ou d'effort dans les activités de classe.
	1.19	Être inattentif ou distrait pendant les leçons.

Sérieuses	Code	Infractions
	2.1	Répéter une infraction mineure.
	2.2	Ne pas porter l'uniforme scolaire à l'école.
	2.3	Manquer de respect envers ses camarades.
	2.4	Siffler ou huer lors d'assemblées ou autres événements scolaires.
	2.5	Adopter un comportement présentant un risque pour la sécurité de soi ou des autres.
	2.6	Utiliser les moyens technologiques à domicile ou à l'école dans le but de harceler, intimider ou offenser autrui.
	2.7	Manquer de respect envers un adulte en charge.
	2.8	Harceler, intimider ou menacer autrui.
	2.9	Causer des dommages mineurs aux biens de l'école ou d'autrui.
	2.10	Utiliser un langage à connotation sexuelle.
	2.11	Proférer des insultes ou injurier ou utiliser un langage offensant envers ses camarades.
	2.12	Tricher ou tenter de tricher aux examens.
	2.13	Arriver en retard en classe.
	2.14	Utiliser son téléphone sans autorisation.
	2.15	Jouer à des jeux sur son appareil.
	2.16	Perturber volontairement les discussions ou activités en classe.
	2.17	Refuser de participer à un travail ou une évaluation obligatoire.

Graves	Code	Infractions
	3.1	Répéter une infraction sérieuse.
	3.2	Manquer l'école sans raison valable.
	3.3	Manquer les cours.
	3.4	Manquer un examen sans raison valable.
	3.5	Se comporter de manière agressive.
	3.6	Se battre avec des élèves ou le personnel.
	3.7	Être très grossier avec le personnel.
	3.8	Voler les élèves ou le personnel.
	3.9	Vandaliser la propriété d'autrui ou de l'école.
	3.10	Commettre un acte physique de nature sexuelle.
	3.11	Initier ou être impliqué dans une bagarre.
	3.12	Apporter un couteau ou tout autre arme à l'école.
	3.13	Apporter ou fumer du tabac à l'école.
	3.14	Apporter ou consommer de l'alcool à l'école.
	3.15	Apporter ou user d'une substance illicite à l'école.
	3.16	Arriver en retard à l'école.

ANNEXE 3**Formulaire de recommandation pour le conseiller scolaire**

Il est très important de surveiller votre élève et de noter les comportements observables uniquement quand vous l'adressez au conseiller scolaire. Les comportements suivants, si observés, peuvent indiquer la nécessité de contacter le conseiller. Merci de bien vouloir documenter les comportements observés pour aider le conseiller à assister efficacement les élèves.

Elève	
Classe et section	
Personne référente	
Référé au conseiller	
Date	

Priorité

- ☐ Faible (rdv en fonction de la disponibilité)
- ☐ Élevée (rdv au plus vite)
- ☐ Urgente (rdv immédiat)

Merci de noter les comportements observés sur **le long terme**.

ACADÉMIQUE

- ☐ Perfectionnisme
- ☐ Lutte pour l'accomplissement
- ☐ Tricherie
- ☐ Travaux de qualité médiocre
- ☐ Difficultés pour finir le travail

SOCIAL

- ☐ Timide / Silencieux
- ☐ Cherche à attirer l'attention
- ☐ Problèmes de sociabilité
- ☐ Problèmes avec des camarades
- ☐ Harcèlement (harcelé ou harceleur)

COMPORTEMENTAL

- ☐ Fréquemment distrait
- ☐ Faible capacité d'attention
- ☐ Hyperactif / Impulsif
- ☐ Fréquentes sautes d'humeur
- ☐ Difficulté de concentration
- ☐ Utilise un langage inapproprié
- ☐ Ne reconnaît pas ses erreurs
- ☐ Semble triste / déprimé
- ☐ Sur la défensive, accuse les autres
- ☐ Manque de confiance en soi

Code de conduite

☐ Perturbe les élèves

☐ Quitte fréquemment la classe

PHYSIQUE

FAMILLE

☐ Problème d'hygiène ou de soins personnels

☐ Séparation / divorce récent

☐ Dort en classe

☐ Difficultés familiales

☐ Fatigué en permanence

☐ Nouveau-né dans la famille

☐ Se plaint de violences physiques

☐ Perte d'un membre de la famille

Autre :

Avez-vous partagé ces difficultés avec les parents de l'élève ?

☐ Oui ☐ Non

Autres commentaires :